

N° 2024-024

APPROBATION DU COMPTE DE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-sept mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 14 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, BERARD Patricia, CHAMOUSSIN Bernadette, LIMONTA VERTHIER Muriel, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose,

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mme ASTIER Fabienne, FAGGIANELLI Evelyne (donne pouvoir à Mme BERARD), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. FAVRE), VILLIEN Michelle (donne pouvoir à M. GOSTOLI)

MM. MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à Mme GONTHIER-MAIRONI), SILVESTRE Jean-Louis (donne pouvoir à M. HANRARD)

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 6

dont pouvoir : 5

M. le Président, en sa qualité d'ordonnateur quitte la salle. La présidence est assurée par M. Jean-Luc BOCH, 1^{er} Vice-Président.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L21-31 et L1612-12,

Le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal de la Communauté de Communes des Versants d'Aime est joint en annexe.

Les résultats s'établissent ainsi qu'il suit :

CA 2023 / Budget Principal

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	10 202 591,94 €	4 272 353,35 €	14 474 945,29 €
Dépenses	9 537 576,65 €	4 153 067,48 €	13 690 644,13 €
Résultat de l'exercice	665 015,29 €	119 285,87 €	784 301,16 €
Report à nouveau N-1	50 629,71 €	399 413,03 €	450 042,74 €
Résultat de clôture	715 645,00 €	518 698,90 €	1 234 343,90 €

Ce compte administratif est conforme au compte de gestion tenu par Madame le Comptable Public.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25

Vu l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales

VALIDE le compte administratif 2023 du budget principal

FAIT ET DELIBERE LE 27 MARS 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTOISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX